



Bulletin de préconisation n°9 du 02/07/21

Réalisé par le : **CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11, 26), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2021>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche de l'olive

D'après le BSV n°9 du 2 juillet 2021, les captures sont en augmentation sur certains secteurs et les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche. Selon la situation observée sur vos parcelles, il est important de protéger vos fruits.



La Teigne de l'olivier

D'après le BSV n°9 du 2 juillet 2021, des captures et dégâts sont toujours observés mais il est trop tard pour intervenir.



MOUCHE

👉 Observations

D'après le BSV n°9 du 2 juillet 2021, les captures de mouches sont en augmentation essentiellement sur les zones littorales ainsi que sur le secteur des Bouches-du-Rhône.

👉 Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche. Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, vous devez évaluer :

- l'activité de la mouche (présence/absence) grâce à la mise en place d'un suivi des populations (piégeage)
- la réceptivité de vos olives à la mouche (longueur > 10mm)

	Longueur olives > 10mm	Longueur olives < 10mm
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé	Vigilance renforcée
Aucune mouche capturée	Vigilance renforcée	Risque faible

👉 Préconisation

Si vous êtes dans une situation à risque, il est important de positionner un traitement pour protéger votre récolte. Le tableau ci-dessous récapitule les spécialités autorisées sans Certiphyto:

Stratégie barrière minérale				
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre appli/an	Remarques
Agri jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	50 à 60 kg/ha (1 ^{er} application)	6	1 ^{ere} application à 50 à 60 kg/ha dès que les olives sont attractives Renouvellement à 30 Kg/ha tous les 20 à 30 jours sauf en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent.

Vous pouvez également utiliser des barrières minérales comme le talc Invelop® qui est reconnu substance de base par la Commission Européenne (doses d'utilisation identiques à l'argile kaolinite).



La teigne de l'olivier

👉 Observations

D'après le BSV n°9 du 2 juillet 2021, des captures de teignes adultes sont toujours enregistrées grâce au réseau de piégeage mis en place depuis le mois de mai. Des dégâts sont observés sur feuilles ainsi que sur grappes florales sur certains vergers.

👉 Évaluation du risque

Le risque est variable selon les vergers et doit être évalué en fonction des observations réalisées sur votre parcelle (perte de récolte en 2020, présence de feuilles minées, dégâts sur inflorescence).

👉 Préconisation

Il est trop tard pour intervenir sur la génération qui s'attaque aux inflorescences.